

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 décembre 2016

ETHIQUE DU SPORT, RÉGULATION ET TRANSPARENCE DU SPORT PROFESSIONNEL -
(N° 4173)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC39

présenté par
Mme Dubié, rapporteure

ARTICLE 7 BIS B

Rédiger ainsi le début de la première phrase de l'alinéa 4 :

« Ils peuvent...(*le reste sans changement*) ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.